Alberto Ricciardi Le dialogue de Loin. Lettres entre intellectuels à l'époque Carolingienne

[A stampa in *Epistulae Antiquae V*, Actes du Ve Colloque International *L'Epistolaire antique et ses prolongements Européens* (Université François-Rabelais, Tours 6-7-8 septembre 2006), a cura di P. Laurence, F. Guillaumont, Louvain- Paris 2008, pp. 273-290 © dell'autore – Distribuito in formato digitale da "Reti Medievali"]

Introduction

Dans une lettre envoyée à son ami Riculfe, qui était engagé dans une expédition contre les Saxons, Alcuin de York écrit:

Ego pene quasi orbatus filiis remaneo domi. Damoeta Saxoniam, Homerus Italiam, Candidus Brittaniam recessit. Martinus in vicum apud Sanctum Iodocum remansit infirmus¹ «Je suis resté à la maison presque privé de [mes] fils. Damétas est parti pour la Saxe, Homère pour l'Italie, Candide pour la lointaine Angleterre. Martin, malade, est retenu dans un village près de Saint-Josse»

Dans les mots d'Alcuin, le regret pour l'absence des disciples est accentué par la certitude que ces derniers se sont désormais dispersés dans l'immense espace géographique qui s'éparpille autour de la «maison paternelle»². Un espace qui s'étend jusqu'à rejoindre, voir dépasser, les limites du royaume franc, et dans lequel, toutefois, la préservation des liens affectifs est possible grâce au message épistolaire. En effet, le *Damoeta* dont Alcuin regrette l'éloignement physique est Riculfe, celui à qui la lettre est adressée³.

Dans ce bref passage nous voyons ainsi synthétisée l'une des raisons qui explique la diffusion de l'écriture épistolaire entre la seconde moitié du VIIIème et le IXème siècle⁴. La construction du règne carolingien s'accompagne, en effet, d'une prise de conscience de la nécessité de garantir le fonctionnement d'un organisme politique et territorial de dimension européenne⁵. Cet état de fait entraîna une augmentation significative de la production des textes écrits, mais aussi une reconstruction des réseaux de communication par lesquels on assura une liaison efficace entre la cour royale et les milieux périphériques et, enfin, la tendance à exploiter les instruments qui étaient en état de garantir la circulation des nouvelles, des directives politique et des idées.

L'épître se démontra particulièrement adaptée pour répondre à ces exigences non seulement parce qu'elle exploitait les techniques de l'écriture, et donc pouvait assurer l'enregistrement et la diffusion d'un contenu informatif, mais aussi grâce à ses caractéristiques de genre littéraire. En effet l'écriture épistolaire, en raison de sa capacité à remplacer le dialogue oral⁶, sut s'adapter à la

¹ Alcuini *Epistolae*, éditées par E. DÜMMLER, dans *Monumenta Germaniae Historica*, *Epistolae*, IV, E*pistolae Karolini Aevi*, II, (dorénavant *M. G. H.*, *Epistolae*, *E. K. A.*), Berlin, 1895, *Ep. 25*, p. 66.

² Cf. aussi Alcuini *Epistolae* cit., *Ep. 215*, p. 359: *O quam felix dies fuit, quando in laribus nostris pariter lusimus litterali tessera. Sed nunc omnia mutata sunt. Remansit senior, alios generans filios, priores dispersos gemens.*

³ Cf. en général C. VEYRARD-COSME, «Les motifs épistolaires dans la correspondance d'Alcuin», dans *Alcuin de York à Tours. Ecriture, pouvoir et réseaux dans l'Europe du Haut Moyen Age*, édité par P. DEPREUX, B. JUDIC, Rennes, 2004, p. 193-205. Sur la pratique d'Alcuin d'utiliser des sobriquets pour désigner ses amis et ses disciples voir M. GARRISON, «The Social World of Alcuin: Nicknames at York and at the Carolingian Court», dans *Alcuin of York. Scholar at the Carolingian Court*, édité par L. A. J. R. HOUWEN, A. A. MACDONALD, Groningen, 1998, p. 59-79.

⁴ Cf. G. CONSTABLE, *Letters and Letter-Collections*, Typologie des sources du Moyen Age Occidental, 17, Turnhout, 1976, p. 30-31.

⁵ Cf. J. J. Contreni, *Carolingian Learning, Masters and Manuscripts*, Aldershot, 1992 et sourtout G. Brown, *Introduction: The Carolingian Renaissance*, dans *Carolingian Culture: Emulation and Innovation*, edité par R. McKitterick, Cambridge, 1994 p. 1-51.

⁶ P. von Moos, «Briefkonvention als verhaltensgschichtliche Quelle», [2005], dans Id., *Rhetorik, Kommunication und Medialität. Gesammelte Studien zum Mittelalter*, II, Münster, 2006, p. 173 suiv.; S. ROESCH, «L'interaction auteur /

nécessité — que nous avons vu apparaître dans les mots d'Alcuin — de concevoir et d'organiser les rapports sociaux, personnels et institutionnels sur une échelle toujours plus grande, et par rapport à une mobilité intense des personnes. En plus le genre épistolaire, qui durant le haut Moyen Age se présentait encore privé d'une codification rigide, devenait plus facilement adaptable à une multitude d'exigences communicatives⁷. En examinant les recueils qui nous sont parvenus, nous pouvons nous rendre compte du vaste éventail des arguments que les lettrés confiaient dans l'échange épistolaire. Un auteur utilisait la lettre pour exprimer son amitié, pour communiquer des nouvelles, ou bien pour recueillir ses réflexions intellectuelles et doctrinales. Une diversité de thèmes auxquels correspondaient des choix complexes du point de vue de la structure des textes, mais qui impliqua aussi une profonde réflexion sur le statut de la lettre, et une majeure attention vis-à-vis des formes de conservation et «d'édition» du matériel épistolaire.

J'ai tenté de montrer, dans cette brève introduction, que l'usage de plus en plus étendu de la lettre ne fut pas seulement dû à l'augmentation des textes écrits qui se produisit sous Charlemagne⁸. Cette pratique constitua aussi la réponse à des exigences spécifiques, perçues par certaines couches de la société carolingienne. La présence considérable des thèmes de caractère érudit, doctrinal ou scientifique, dans les missives carolingiennes, démontre qu'une de ces exigences fut de faciliter, et d'assurer, la communication culturelle sur une longue distance. Mais les gens de savoir ne se bornaient pas à déverser dans les épîtres leurs propres connaissances. Grâce à la lettre, il devint possible de construire, et de maintenir vivants, des circuits de dialogues savants qui impliquaient les intellectuels résidants dans les régions les plus lointaines du royaume. L'existence de ces réseaux permit le partage minutieux du savoir et facilita aussi la participation directe aux débats culturels et doctrinaux les plus importants de l'époque⁹.

Dans cette étude j'examinerai quel fut le degré d'osmose entre le genre épistolaire et le dialogue érudit. Mon exposé s'organisera en trois parties. Dans la première et dans la seconde partie j'analyserai de quelle façon le langage épistolaire influença certains aspects de la communication intellectuelle, aussi bien du point de vue formel et structurel, que du point de vue de la création de «pratiques partagées» régissant le dialogue épistolaire des érudits. Dans la troisième partie j'envisagerai la question des relations entre l'expéditeur et le destinataire quand l'écriture d'une lettre avait pour finalité la prolongation, ou la conclusion, d'un dialogue commencé de vive voix.

1. Aspects structurels, stylistiques et contenus

Premièrement, une lettre aux arguments savants était toujours pensée, et écrite, pour être envoyée à un destinataire précis¹⁰. Cette observation qui semble futile me permet toutefois d'évacuer d'éventuels malentendus sur la nature plus ou moins «fictive» que certains chercheurs attribuent aux lettres savantes et, en particulier, aux lettres-traités¹¹. Prenons, pour illustrer cette affirmation, deux exemples. En 799 Alcuin écrit à Elipand, évêque de Tolède, une longue lettre contre la

destinataire dans la correpondance de Cicéron», dans *Epistulae Antiquae II*, Actes du II^e colloque international «Le genre épistolaire antique et ses prolongements européens», édités par L. NADJO, E. GAVOILLE, Louvain-Paris, 2002, p. 89-112; A. PETRUCCI, *Prima lezione di paleografia*, Roma-Bari, 2002, p. 83 et suiv.; K. KRAUTTER, «*Acsi ore ad os.* Eine mittelalterliche Theorie des Briefes und ihr antiker Hintergrund», *Antike und Abendland*, XXVIII (1982), p. 155-168; CONSTABLE, *Letters and Letter-Collection* cit., p. 11-16.

⁷ CONSTABLE, Letters and Letter-Collections cit., p. 22 et suiv. et p. 36; ID., Medieval Letters and the Letter Collection of Peter the Venerable, in The Letters of Peter the Venerable, éditées par ID., II, Cambridge, 1967, p. 1-44.

⁸ P. DEPREUX, «Ambitions et limites des réformes culturelles à l'époque carolingienne», *Revue historique*, 307 (2002), p. 721-753.

⁹ Cf. A. RICCIARDI, *L'Epistolario di Lupo di Ferrières. Intellettuali, relazioni culturali e politica nell'età di Carlo il Calvo*, Spoleto, 2005, p. 114-117 et p. 159-161.

¹⁰ CONSTABLE, Letters and Letter-Collections cit., p. 20.

¹¹ Sur ce problème voir Constable, *Letters and Letter-Collections* cit., p. 12-14; P. Cugusi, «L'epistolografia. Modelli e tipologie di comunicazione», dans *Lo spazio letterario di Roma antica*, II, *La circolazione del testo*, édité par G. Cavallo, P. Fedeli, A. Giardina, Roma, 1989, p. 398 et suiv.

doctrine adoptianiste alors diffuse en Espagne¹². À la fin de cette même année arrive la réponse d'Elipand. Déjà dans l'*incipit* on comprend facilement que l'évêque espagnol avait, devant les yeux, le texte d'Alcuin au moment de la rédaction de sa réplique:

Epistolam tuam a rectae fidei tramite deviam, nidore sulfureo horrificam, supercilioso sermone scriptam, exeunte Iulio accepimus relegenda¹³

«À la fin du mois de juillet nous avons reçu ta lettre [et nous pensons qu'elle est] lointaine du parcours de la juste foi, effrayante à cause de sa puanteur de soufre, écrite avec un ton présomptueux»

Environ une décennie plus tard Charlemagne soumît à Amalaire de Metz quelques questions sur le rite du baptême¹⁴. La réponse parvint à la cour sous forme épistolaire¹⁵ et vint immédiatement soumise à la lecture et au jugement de l'empereur:

Scripta nobis tua sanctitate directa grata suscepimus dextera. Pro quo tibi laudes et gracias referimus; maxime quia, cum ipsa perlegere in presencia nostra fecissemus, catholicam et onmi laude dignam invenimus¹⁶

«Nous avons accueillit avec beaucoup de gratitude la lettre que tu nous as envoyée. Nous te félicitons et nous te remerçions pour ton texte, surtout parce que, quand nous l'avons fait lire en notre présence, nous l'avons jugé correct dans ses contenus et digne de louanges»

Ces deux exemples démontrent que les lettres-traités étaient elles aussi soumises à l'usage de la correspondance épistolaire: elles étaient envoyées à un destinataire spécifique, elles étaient lues par celui qui pouvait éventuellement y répondre. Sans compter que, comme nous le verrons plus tard, ces textes cherchaient à instituer avec l'interlocuteur un lien préférentiel sur la base d'événements spécifiques qui avaient impliqué l'expéditeur et le destinataire.

Deuxièmement, nous devons considérer la conscience des auteurs de l'existence de distinctions précises entre une lettre savante et un véritable traité qui argumentent sur un même sujet. Pour Loup de Ferrières, cette distinction s'appuie surtout sur la nécessité d'observer, dans le traité, un certain soin dans la recherche des arguments à examiner et dans le style de l'exposition. Au contraire, ces normes peuvent être sacrifiées dans la rédaction d'une lettre. Aux demandes insistantes d'un ami, qui désirait recevoir l'un de ses écrits savants, l'abbé de Ferrières avait répondu qu'en l'absence de sujet précis, il avait choisi de suivre le libre cours de sa pensée, composant une lettre sur la recherche de la *sapientia*¹⁷. Mais aussi dans le cas où l'on a choisi de donner au texte une certaine rigueur argumentative, il est nécessaire que ce texte réponde avant tout, en accord avec le thème du *sermo absentium*, aux questions posées, par écrit ou verbalement, par l'interlocuteur. Dans sa lettre sur le problème de la prédestination, Loup de Ferrières suit, dans le développement, la succession des questions que Charles le Chauve lui avait posées, de vive voix,

¹² Alcuini *Epistolae* cit., *Ep. 166*, p. 268-274. Sur ce débat voir J. C. CAVADINI, *The last Christology of the West. Adoptionism in Spain and Gaul, 785-820*, Philadelphia, 1993, p. 31-44 et p. 71-102.

 $^{^{\}rm 13}$ Alcuini $\it Epistolae$ cit., $\it Ep.~182, \, p.~201.$

¹⁴ Amalarii *Epistolae*, éditées par E. DÜMMLER, dans *M. G. H., Epistolae*, V, *E. K. A.*, III, Berlin, 1899, *Ep. 1*, p. 242: *Nosse itaque per tua scripta aut per te ipsum volumus, qualiter tu et suffraganei tui doceatis et instruatis sacerdotes Dei plebem vobis commissam de baptismi sacramento.*

 $^{^{15}}$ Amalarii $\it Epistolae$ cit., $\it Ep.~2$, p. 242-244.

¹⁶ Amalarii *Epistolae* cit., *Ep. 3*, p. 244.

¹⁷ Lupi abbatis Ferrariensis *Epistolae*, éditées par P. K. Marshall, Leipzig, 1984, *Ep. 35*, p. 48: *Assiduis urges, mi charissime, petitionibus ut antiquitatem nostrae propinquitatis et amicitiae singularis litteris prosequens scribam aliquid quod esse tibi possit, si non usui, saltem delectationi. Hoc forsitan digne fecissem, si, cum opus postulas, materiam praebuisses. Verum quia gratum tibi fore dum scribam, quidquid illud sit, polliceris, in exquirenda materia nolui me operosa torquere diligentia, multo minus in elegantia solerti verborum. Quod igitur mihi nihil tale molienti occurrit extemporaliter explicabo.*

durant un séjour dans la ville de Bourges¹⁸. Pareillement Candide, moine de Fulda, s'excuse de n'avoir traité avec précision toutes les questions qui lui ont été posées:

Si aliter tibi responderi, quam tua interrogatio flagitasset, forte animum tuae caritatis offendat. Scias etiam huius rei causam hanc fuisse: cum primo scriberem, non habui in praesenti epistolam tuam et ob hoc non bene recordatus sum, quid interrogasti¹⁹. «Peut-être ton esprit charitable sera contrarié si mes réponses ne seront pas conformes aux questions que tu m'as posées. Sache cependant que la raison a été la suivante: quand j'ai commencé à t'écrire je n'avais pas, sous les yeux, ta lettre, et par conséquent je ne me suis pas

Cette volonté d'accentuer le dialogue dans l'écriture épistolaire s'affirme aussi quand les auteurs choisissent de «donner la parole» aux interlocuteurs en citant directement dans le texte leurs questions ou bien leurs probables objections²⁰.

rappelé exactement ce que tu m'avais demandé»

Dans ces lettres affleure aussi la nécessité de conserver un *modus epistolaris* basé sur l'idée de *brevitas*²¹. La présence de ce thème, dans les textes qui dépassent les quatre ou cinq pages dans leur édition imprimée, n'est pas une simple réminiscence rhétorique mais reflète, au contraire, des choix précis dans l'économie organisatrice du texte. Afin de sauvegarder la *brevitas* les auteurs peuvent opter pour des découpages dans les contenus, comme l'affirment Alcuin et Loup de Ferrières²², ou comme l'explique Jonas d'Orléans dans une épître au prince d'Aquitaine, Pépin:

Restant preterea plura, que vestre celsitutidini caritate dictante scribenda forent, ni veritus fuissem et modus epistolaris excederem et vestre dignationi quoquo modo oneri esse²³ «Il y aurait encore d'autres arguments, inspirés par la charité, que je souhaiterais présenter à votre altesse si je n'avais pas la crainte de dépasser le juste mesure de l'écriture épistolaire, et de vous ennuyer»

Dans d'autres cas, l'expéditeur choisit d'omettre les citations et les rappels aux œuvres d'autrui qui allongeraient excessivement la lettre. À ce propos nous pouvons reprendre l'exemple déjà cité de l'échange épistolaire entre Alcuin et Elipand de Tolède. À l'exception des références aux Saintes Écritures, la lettre envoyée par Alcuin est privée de citations pour renforcer, ou légitimer, son point de vue sur la doctrine adoptianiste. Elipand au contraire, dans sa réponse, recourt amplement à la littérature patristique et à la littérature conciliaire pour justifier ses propres affirmations²⁴. Alcuin ne manquera pas de relever, même indirectement, l'absence de courtoisie de son adversaire qui avait «empâté» son épître de ce genre de citations. Dans l'*Adversus Elipandum*, l'un des écrits où

¹⁸ Lupi *Epistolae* cit., *Ep. 131*, p. 124: *Dudum in urbe Biturigum quaesistis de praedestinatione et de libero arbitrio ac redemptione sanguinis Christi quid sentirem; et ego, quod in divinis litteris didiceram et in maximis auctoribus inveneram, vestrae maiestati strictim aperui.*

¹⁹ Candidi *Epistula*, dans *Epistolae variorum Carolo Magno regnante scriptae*, éditées par E. DÜMMLER, *M. G. H.*, *Epistolae*, IV, *E. K. A.*, II, p. 561.

²⁰ Dans sa missive Candide nous présente un véritable «dialogue à trois», dans lequel sont impliqués l'expéditeur, le destinataire et un troisième interlocuteur. *Op. cit.*, p. 558-559: *Est autem quaestio, de qua pulsatum te a quodam dicis* [...] sed sive habeas illius quaestionis ab aliis iam solutionem expositam, sive non habeas, ego te, quid inde sentiam, non celabo [...]. Ei ergo qui tibi hoc genus quaestionis proposuit, tu ita responde: Si Deum tu videre desideras, munda cor, et videbis.

 $^{^{21}}$ Cf. Constable, Letters and Letter-Collections cit., p. 18-20.

²² Lupi Epistolae cit., Ep. 8, p. 18: Multa ex hac et priore quaestione dici posse intelligo. Sed epistolaris brevitas ea me reticere compellit; Alcuini Epistolae cit., Ep. 307, p. 467: Ad cuius profunditatem, ne quid temere dicam, sensibus patrum respondere ingrediar; adque eius obscuritatem si respondere velim, magnitudine libri opus erit; tamen ita temperabo calamum, ut longioris epistolae modum non excedat.

²³ Iona Aurelianensis, *Ep. 31*, dans, *Epistulae variorum inde a morte Caroli Magni usque ad divisionem imperii collectae*, éditées par E. DÜMMLER, *M. G. H., Epistolae*, V, *E. K. A.*, III, p. 352.

²⁴ Cf. Alcuini *Ep. 166* cit., et *Ep. 182* cit.

il réfute la doctrine adoptianiste, Alcuin fera précéder son oeuvre de deux épîtres citées, en affirmant, qu'entre autres, la composition du traité s'était imposée afin de réfuter les nombreuses *auctoritates* citées par Elipand. En somme, pour répondre à une lettre il avait fallu composer un traité complet²⁵.

Les aspects liés aux modalités du déroulement de la correspondance épistolaire pouvaient, finalement, contraindre celui qui écrivait à faire des choix qui tendaient à la *brevitas*. À deux occasions, tout en étant en voyage, Alcuin décida de répondre immédiatement à son interlocuteur, plutôt que de lui imposer une longue période d'attente. Les conditions inconfortables au cours desquelles il écrivit, et l'impossibilité de consulter les textes qui lui étaient nécessaires, lui imposèrent une certaine concision argumentative²⁶. Aussi Raban Maur, auquel Hincmar de Reims avait envoyé un riche dossier sur la doctrine de la prédestination, affirme avoir abordé rapidement quelques arguments pour s'adapter à la hâte du messager²⁷.

Enfin la *brevitas* de la lettre présentait quelques avantages pratiques. Un texte court était plus simple et moins risqué à transporter qu'un traité déjà relié en un manuscrit²⁸. La lettre pouvait aussi être consultée plus facilement et avec une plus grande fréquence, et pouvait accompagner le destinataire dans ses déplacements, continuant ainsi à perpétuer, par sa présence, le lien affectif, spirituel ou intellectuel qui existait entre l'expéditeur et le destinataire²⁹.

²⁵ Cf. Alcuini Adversus Elipandum Libri IV, in P. L., CI, col. 232: Sed ille [Elipandus], dum accepisset meae devotionis litterulas, mox iracundiae flammis incanduit, [...] totumque se armavit in suae sectae defensionem, nobisque litteris demandare curavit, quid sentiret, quid suos discipulos credere doceret [...] multa colligens testimonia, ex sanctarum serie Scripturarum, multasque catholicorum sententias doctorum deduxit in medium, quae pene omnia pravissima interpretatione maculare non timuit. Quibus illius vesaniae litterulis brevi sermone duobus libellis respondere curavi, evacuans veracissimis sanctorum Patrum sensibus omnes illius assertiones atque interpretationes pravissimas et col. 238: Et multa alia inveniuntur in eius scriptis catholicorum Patrum sensibus non convenientia, quae dicere vel exponere epistolaris angustia me modo prohibet.

²⁶ Cf. Alcuini Epistolae cit., Ep. 81, p. 123: Quia me rogasti de numerum ratione, vel magis conparatione, qui in veteri lege inveniuntur, ad auctoritatem novi testamenti proferre; quia non occurrit nobis iter agentibus plura scribere, a denario tamen incipiamus, donec usque ad unitatem perveniamus, ut cum pedibus gradientis calamus currat scribentis; Ep. 155, p. 250: Sed nobis iter agentibus illorum, in quibus haec leguntur, librorum deest praesentia [...]. Tamen – ne me ita imparatum vestra invenisset chartula, vel somno inertiae torpentem, quasi nihil haberet repositum sibi in secreto memoriae cubili, quod interroganti proferre valeret – dicam, quid subito, quaerendo magis quam exponendo turbatae mentis aciei occurrere potuit.

²⁷ Harabani Mauri *Epistolae*, éditées par E. DÜMMLER, *M. G. H., Epistolae*, V, *E. K. A.*, III, *Ep. 43*, p. 489: *Haec ergo, sancte pater, modo festinanti vestro nuntio festinanter conscribi feci. Ceterum quando tempus permittit, plenius inde, si Dominus ita voluerit, disputare dispono.* Cf. aussi Alcuini, *Epistolae* cit., *Ep. 265*, p. 423: *Haec interim sub festinatione propter occupationem diei festi dictavimus. Utique missus beatitudinis vestrae ad nos die sanctissima dominicae coenae venerat, exigens a nobis litteras, ne vacuis reverteretur manibus.*

²⁸ Cf. par exemple Lupi *Epistulae* cit., *Ep. 76*, p. 77: Collectaneum *Bedae* in apostolum *ex operibus Augustini veritus* sum dirigere, propterea quod tantus est liber, ut nec sinu celari nec pera possit satis commode contineri. Quamquam, si alterutrum fieret, formidanda esset obvia improborum rapacitas, quam profecto pulchritudo ipsius codicis accendisset, et ita forsitan et mihi et vobis perisset; et Alcuni *Epistolae* cit., *Ep. 243*, p. 389: *Proinde subito* sermo inter nos habitus de poenitentiae psalmis, qui essent, vel qualiter intelligendi, vel usitandi fuissent, inquirebat [...]. De quibus vestrae sagacissimae sanctitati breves expositiunculas, quasi quoddam enchiridion, id est manualem librum, fieri flagitastis. Cui petitioni almitatis vestrae libens annui, arreptisque sanctorum patrum tractatibus, qui copiose de singulis in psalmorum libro versibus scrutati sunt. Sur les problèmes liés au transport des manuscrits cf. P. DEPREUX, «Büchersuche und Büchertausch im Zeitalter der karolingischen Renaissance am Beispiel des Briefwechsels des Lupus von Ferrières», in *Archiv für Kulturgeschichte*, 76 (1994), p. 267-284.

²⁹ Alcuini Epistolae cit., Ep. 119, p. 174: Haec, obsecro, carta tecum in testimonium amoris mei pergat: etsi non sit digna tuae venerationis cingulo suspendi, tamen eius ammonitio digna sit in corde tuae sapientiae recondi; Ep. 178, p. 296: Vestrae vero pietatis litterae, nullatenus consentio, ut obliviscantur mei. Sed saepius veniant in spiritu

2. Les pratiques partagées

Précédemment, j'ai fait allusion à la capacité de la lettre à créer de vastes réseaux de circulation du savoir. Les dynamiques qui réglaient ces réseaux n'étaient pas seulement celles d'échanges culturels mutuels. Leur fonctionnement était aussi subordonné aux «pratiques partagées du dialogue intellectuel». Ici j'entends parler de la présence dans les lettres d'usages communicatifs, dont ceux qui prenaient part au cérémonial épistolaire étaient conscients, et autour desquels s'articulait la pratique du dialogue érudit. L'émergence de ces formes de réglementation représente une preuve ultérieure des profondes interactions qui se produisirent entre le vocabulaire épistolaire et le dialogue érudit. La codification de ces habitudes, c'est-à-dire leur formalisation dans l'écriture, se révèle souvent liée aux aspects concrets du déroulement de l'échange épistolaire. Tout d'abord considérons un extrait de la correspondance d'Alcuin. Dans une lettre envoyée à Adalhard de Corbie, il adresse à son interlocuteur un reproche brusque pour son silence prolongé:

quo timore calamum suspendisses in pariete regularis domus' Aut ego forsitan tanto indignus fui consolatore, aut magis spem posui in homine, quam Deo placuisset; [...] Vel quomodo meas ausus fuisti legere litterulas et tuas mihi non dirigere' Si contra regulam est aliis scribere; utique contra regulam est et aliorum legere. Opto ex magno cordis mei desiderio nullatenus te plus peccasse in custodia regularis vitae, quam exhortatorias volentibus edere chartas³⁰

«quell'appréhension t'a poussé à accrocher ton crayon au mur du monastère' Je n'étais peutêtre pas digne d'être consolé per une personne aussi importante, ou plutôt j'ai eu excessivement confiance en un homme, déplaisant à Dieu' [...] Et comment as-tu osé lire mes lettres sans me répondre' Si écrire aux autres est contraire à la règle, sans aucun doute lire les lettres d'autrui est aussi contraire à la règle. J'espère du plus profond de mon cœur, que tu n'aura pas, vis à vis de la Règle, commis de violations plus grave que le fait d'écrire des lettres de consolation à qui en a besoin»

Comme l'a déjà signalé Gilles Constable, dans ce passage Alcuin se montre conscient que l'écriture, et la lecture, des textes épistolaires constituaient une violation de la Règle de saint Benoît³¹. Le choix d'Alcuin de rendre son reproche plus tranchant, en citant cette règle, contient cependant une incohérence. La Regula Benedicti, en effet, imposait aux simples moines l'interdit d'écrire et de recevoir des lettres sans le consentement de l'abbé, et chargeait ce dernier de la surveillance afin que cet interdit soit respecté. De plus, l'abbé avait le devoir de regarder toutes les missives qui parvenaient au monastère, et de décider si elles devaient ou non être remises à leur véritable destinataire. Donc Adalard, en tant qu'abbé, n'avait pas effectué de violation du moment où il avait lues les lettres reçues. Il est difficile de penser qu'Alcuin ne fut pas au courant de ce petit paradoxe renfermé dans ses mots. Nous pouvons plutôt retenir que la référence à la Règle de saint Benoît lui a servi pour rappeler à Adalard deux ordres de considérations.

Le premier concerne le conflit entre la règle religieuse et les préceptes chrétiens. Devoir respecter certaines normes ne doit pas impliquer la défaillance de la caritas et du soutien réciproque, et d'autre part, comme l'affirme Alcuin lui même en conclusion du passage, il existe des violations bien plus graves que l'écriture des lettres, si par ces dernières on peut apporter un soulagement spirituel à ceux qui en ont besoin. L'autre but qu'Alcuin se fixe avec sa citation, est de faire

consolationis, ut osculentur, iterumque relegantur et in cordis thesauro perpetua dulcedine conservetur. Cf. aussi VEYRARD-COSME, «Les motifs épistolaires» cit., pp. 194-200.

³⁰ Alcuini *Epistolae* cit., *Ep. 237*, p. 382.

³¹ G. CONSTABLE, «Monastic Letter Writing», Filologia Mediolatina, 11 (2004), p. 7-9. Cf. Regula Benedicti, in La Regola di san Benedetto e le Regole dei Padri, éditées par S. PRICOCO, Milano, 1995, p. 234-235: Nullatenus liceat monacho neque a parentibus suis neque a quoquam hominum nec sibi invicem litteras, eulogias vel quaelibet munuscula accipere aut dare sine praecepto abbatis. Quod si etiam a parentibus suis ei quicquam directum fuerit, non praesumat suscipere illud, nisi prius indicatum fuerit abbati. Quod si iusserit suscipi, in abbatis sit potestate cui illud iubeat dari et non contristetur frater cui forte directum fuerat, ut non detur occasio diabulo.

remarquer à son interlocuteur la violation d'une norme non écrite du cérémonial épistolaire: c'est-à-dire le fait qu'Adalard a lu les lettres d'Alcuin mais il n'a pas pris le soin de lui répondre. Ce n'est pas par hasard que, peu après, Alcuin présente la reprise des contacts épistolaires comme le seul moyen pour soigner la blessure que l'abbé de Corbie lui a infligé³². Il est clair qu'en affirmant l'existence de cette norme Alcuin n'invente rien de nouveau. Certaines formes de courtoisie – comme justement le fait de répondre rapidement aux lettres d'autrui – font partie intégrante du patrimoine «génétique» de l'écriture épistolaire³³, et le passage examiné démontre leur persistance à l'époque carolingienne. La nouveauté introduite par Alcuin consiste, à mon avis, dans la manière qu'il choisit pour énoncer à son interlocuteur l'existence de cette norme. En effet, il introduit son rappel à Adalard en considérant sa formation culturelle et spirituelle, c'est-à-dire un patrimoine culturel commun: celui de l'adhésion à la règle bénédictine et celui du partage des préceptes chrétiens.

Dans le cas que nous venons d'examiner nous nous sommes trouvés face à un indice direct de l'existence de pratiques épistolaires partagées: Alcuin reprochait à Adalard un fait spécifique. L'existence de paradigmes communicatifs semblables peut être démontré même en cherchant dans une autre direction. Je me réfère aux cas dans lesquels l'écrivain lui-même choisit de ne pas s'y soumettre, souhaitant expressément rompre avec une praxis autrement consolidée. Ces épisodes constituent un domaine de recherche particulièrement précieux parce qu'ils nous permettent d'évaluer quelle conscience chaque auteur avait de la fonction de ces pratiques, et comment elles étaient l'objet de réélaborations continuelles par ceux qui les utilisaient. J'examinerai à ce propos deux exemples qui concernent l'envoi et la lecture des lettres savantes à la cour carolingienne.

Dans plusieurs cas les auteurs montrent leur connaissance du fait que les questions vis-à-vis desquelles ils s'étaient engagés à répondre étaient le résultat d'une discussion entre de nombreux individus, ou qu'elles étaient posées par des tierces personnes, et non pas directement par celui qui, dans la rédaction de l'épître, deviendrait le destinataire formel³⁴. L'usage courant, dans ces cas, était de s'adresser exclusivement à celui qui s'était érigé comme porte-parole. Cependant cette règle n'était pas toujours respectée. Interpellé par Charlemagne pour discuter les affirmations d'un savant byzantin, Alcuin s'adresse initialement à l'empereur mais, peut-être entraîné par la véhémence argumentative ou par la rivalité avec les érudits grecs³⁵, dans ses conclusions il finit par s'adresser directement à celui qu'il considérait son véritable interlocuteur. Il abandonne donc la «feinte» qui lui était imposée et il s'écrie:

Dic, rogo, dic, doctor prudentissime, utrumne mors sit substantia'³⁶ «Dis-moi, je te demande, dis-moi, excellent savant, est-ce que la mort est une substance'»

La complexité des rapports qui s'instituait entre les gens de savoir et la cour dans le domaine du dialogue érudit regardait aussi les modalités auxquelles la lecture des lettres était soumise. En conclusion d'une épître sur la nature de la Trinité l'auteur anonyme s'adresse directement à l'empereur Louis le Pieux, à qui le texte est adressé, pour s'excuser du caractère fragmentaire de ses réflexions. Immédiatement, il ajoute pourtant:

7

³² Alcuini *Epistolae* cit., *Ep. 237*, p. 382: *Vulnerasti siquidem cor meum. Sed si tempus medendi adhuc fieri valeat, sana vulnus caritatis calamo, ne putrescat in peius.*

³³ Cf. S. Roesch, «La politesse dans la correspondance de Cicéron», dans *Epistolae Antiquae III*, Actes du III^e colloque international «Le genre épistolaire antique et ses prolongements européens», édités par L. NADJO, É. GAVOILLE, Louvain-Paris, 2004, pp. 139-152

³⁴ Cf. l'exemple déjà cité de la lettre du moine Candide et aussi Alcuin *Epistolae* cit., *Ep. 289*, p. 447: *Placuit prudentiae vestrae, fili carissime, aliquas praeponere mihi ad solvendas de sancta Trinitate quaestiones, quibus fortassis alios vestrae aures sapientiae inquietare putamus.*

³⁵ Sans entrer dans le détail à propos des disputes doctrinales je me contente de faire référence à P. GODMAN, *Poets and Emperors. Frankish Politics and Caroligian Poetry*, Oxford, 1987, p. 38 et suiv. et p. 175-176.

³⁶ Alcuini *Epistolae* cit., *Ep. 307*, p. 470.

Einharde, si hec legas, non mireris, si forte invenias errantem, sed magis volo mireris, si aliquid a me recte dictum videas³⁷

«Eginhard! Si tu liras ces considerations ne t'étonne pas si j'ai affirmé quelque chose de faux, je veux plutôt que tu t'étonnes si j'ai dit quelque chose de juste»

Ce processus est totalement déplacé. Tant parce qu'il termine avec une note joviale une longue période dominée par un ton solennel et pédant³⁸ que parce qu'il montre, avec un «clin d'œil» au lecteur, la presence d'un public jusqu'alors caché. La lecture devant la court des épîtres adressées au roi était commune, et les lettrés ne l'ignoraient certainement pas, du moment où nous trouvons plus d'une référence à cette pratique dans les textes³⁹. En général, toutefois, ces références étaient insérées dans l'introduction de l'exposition et non, comme dans ce cas, à la fin. Ici l'auteur choisit stratégiquement de placer son apostrophe à Eginhard en conclusion, presque comme une formule de politesse, ironisant sur le fait que, la lecture terminée, il était très probable qu'un membre du public fasse une série d'observations.

Ces considérations démontrent combien il est limitatif de considérer seulement du point de vue du mérite stylistique la présence de formules stéréotypées telles que les appels au roi pour qu'il défende l'auteur des critiques d'autrui⁴⁰. Bien au contraire ces formules reflètent l'existence de pratiques sociales et intellectuelles — comme la coutume de lire et de commenter publiquement les épîtres adressées au roi — qui parce qu'elles sont partagées et fréquentes pouvaient être soumises à des formes plus homogènes de codification. De ce point de vue le choix de rupture proposé par l'auteur anonyme est en quelque sorte légitimé. Celui-ci au lieu d'anticiper, dans l'introduction, sa conscience de pouvoir être «la tête de turc» de plusieurs critiques, choisit de proposer un développement «réaliste», qui suit le fonctionnement réel de ces pratiques. En fait, il affirme que les critiques doivent survenir mais seulement la lecture terminée et pas avant.

3. Expéditeur et destinataire

La troisième question que je souhaite affronter reprend en examen un thème déjà évoqué auparavant: les relations entre l'expéditeur et le destinataire dans le dialogue savant et l'emprise que la lettre, conçue comme *sermo absentium*, avait vis-à-vis de ces relations.

Le texte par lequel nous pouvons commencer est une lettre écrite en 822 par Agobard, archevêque de Lyon, à trois membres influents de l'aristocratie franque: les abbés Adalard et Elisacar et Wala, frère d'Adalard⁴¹. Dans sa lettre Agobard s'interroge s'il est ou non licite d'administrer le baptême aux serfs appartenant aux hommes de religion hébraïque sans le consentement de leurs maîtres. Avant de commencer le développement Agobard rappelle à ses interlocuteurs qu'il avait déjà exposé ses considérations peu de temps avant, alors qu'ils se trouvaient tous à la cour de Louis le Pieux. Au terme de cette première discussion Adalard, Wala et Elisacar s'étaient rendus auprès de l'empereur pour référer des résultats du colloque. Le compte rendu d'Agobard est très précis:

³⁷ Ep. 1, dans Ad epistolas variorum supplementum, édité par E. DÜMMLER, M. G. H., Epistolae, V, E. K. A., III, p. 616.

³⁸ L. cit.: o decus temporum nostrorum, [...] hoc quod menti occurrebat dictavi iussi misi; ea quae mens genuit dictavi et cum scirem, nescio quomodo non mens genuit, sed tamen de mente venit, ut hoc amare scire et hoc non nuper, sed semper inerat menti, ex quo mens fuit, et scire et velle.

³⁹ Cf. la lettre déjà citée de Charlemagne à Amalaire de Metz; Iona Aurelianensis *Ep. 31* cit., p. 352: *Restant preterea plura [...] que quia hinc pretermittuntur, in sequentibus ex oraculis divinis et sanctorum patrum dictis congesta capitulatim ponuntur. Que si legere, aut ab alio vobis Domino adminiculante [legi volueritis] profutura fient, satis dici non potest; Alcuini <i>Epistolae* cit., *Ep. 145*, p. 234: *Hoc tantum deprecor caritatis obsecratione, quatenus inter familiares legatur aures et diiudicetur, quid sit de illo agendo opusculo, iterumque mihi dirigatur secundum vestrum consilium, ut sciam vel quo nomine scribo vel cui adsignetur, et si alicubi erravi, patienter meum corrige errorem.* Sur les débats à la cour cf. M. Alberi, «Jerome, Alcuin and Vergil's 'Old Entellus'», *Journal of Medieval History*, 17 (1991), p. 103-113.

⁴⁰ Cf. G. SIMON, «Untersuchungen zur Topik der Widmungsbriefe mittelalterlicher Geschichtsschreiber bis zum Ende des 12. Jarhundert», *Archiv für Diplomatik*, 5-6 (1959-60), p. 130-132.

⁴¹ Agobardi *Epistolae*, éditées par E. DÜMMLER, dans M. G. H., Epistolae, V, E. K. A., III, Ep. 4, p. 164-166.

Vos ingressi estis in conspectu principis, ego steti ante ostium; post paululum fecistis ut ingrederer, sed nihil audivi, nisi absolutionem discedendi. Quid tamen vos dixeritis clementissimo principi praefata de causa, qualiterque acceperit, quidve responderit, non audivi. Ad vos postea non accessi, praepediente pudore ignavo, et molestia fatigante me⁴² «Vous trois vous vous êtes présentés devant le prince, moi je suis resté devant la porte d'entrée. Peu de temps après vous m'avez fait signe d'entrer mais je n'ai rien entendu, à l'exception du moment où nous avons reçu l'autorisation de nous retirer. Je n'ai donc rien entendu de ce que vous avez dit à notre très clément prince sur la question débattue, ni comment il a accueilli la chose, ni ce qu'il a répondu. Ensuite je ne me suis pas approché de vous embarrassé et indolent du fait de ma timidité et de mon tourment»

Agobard, resté en retrait par déférence, n'était pas parvenu à entendre ce que le trois hommes avaient dit à Louis, et il n'avait pas osé, par timidité, questionner de nouveau ses interlocuteurs. Ne pas savoir quels arguments Wala et les religieux avaient présentés à Louis, ni quelle avait été la réponse de l'empereur, avait causé à l'archevêque de Lyon un trouble profond:

Quamobrem recessi turbatus, arripui iter incertus, perveni domum confusus, resedi afflictus⁴³

«C'est pourquoi je me suis éloigné tourmenté, j'ai repris ma route hanté par des doutes, je suis rentré confus, je me suis retiré abattu»

Agobard démontre une remarquable habileté tant dans le fait de condenser, en peu de passages, les mécanismes qui régulaient l'accès à la présence de l'empereur, que dans le fait de rapporter ce que nous appelons aujourd'hui «des observations psychologiques», en insistant sur l'oscillation de ses sentiments de curiosité, de timidité et de désillusion envers ses interlocuteurs. Les événements ayant eu lieu à la cour, tout comme l'état d'âme du rédacteur, constituent, en réalité, le cadre à l'intérieur duquel se placent, aussi du point de vue structurel, les réflexions proposées⁴⁴. Confirmer dans une lettre de telles réflexions et en les replaçant dans un contexte précis permet à Agobard de reprendre le fil d'un dialogue oral qui s'était déroulé de manière ambiguë. Avoir été exclu de la discussion avait empêché Agobard de savoir comment son argumentation avait été présentée à Louis le Pieux. La lettre d'Agobard naît, par conséquent, de la crainte, qui se révèle ensuite justifiée, que ses paroles furent incomprises ou restèrent inécoutées⁴⁵. De ce point de vue, l'objectif de la lettre n'est plus seulement d'annuler la distance géographique entre l'expéditeur et le destinataire, et de permettre le dialogue entre les absents, mais il permet la récupération d'une rupture temporelle, de manière à intégrer, voir superposer et éventuellement corriger, ce qui avait été dit dans la discussion qui avait eu lieu à la cour.

Une dynamique similaire à celle que nous venons d'examiner est à la base d'une lettre d'Amalaire de Metz envoyée à l'un de ses disciples, Gunthard. Ce dernier, durant un voyage, avait réprimandé le maître pour son habitude de cracher après avoir reçu l'eucharistie, affirmant qu'il s'agissait d'une conduite indigne de sa charge de prélat et qu'il n'avait jamais vu d'autres religieux se

⁴² *Op. cit.*, p. 164.

⁴³ *L. cit*.

⁴⁴ Op. cit., p. 164-165: Causas vero huius afflictionis scriberem, sed timeo mansuetudini vestrae laborem ingerere. Portitor tamen harum litterarum potest vobis edicere, si patitur longanimitas vestra. Aliqua sane, que silenda non puto, propter quae mihi et ad fidissimam paternitatem vestram dirigo, innotesco prudentiae vestrae [...]. Haec sunt de quibus precamur vestrum consilium aut iussionem per vos domini imperatoris. [...]. Nunc autem facite nobiscum secundum charitatem quam diffudit Spiritus sanctus in cordibus vestris, et adhibete consolationem servo vestro, quia sub magno timore diversis anxietatibus torqueor.

⁴⁵ En effet Louis le Pieux interdit d'administrer le baptême aux serfs sans le consentement de leurs maîtres. Cf. Agobardi *Epistolae* cit., *Ep. 6*, pp. 179-182; *Ep. 7*, pp. 182-185.

comporter de cette manière⁴⁶. Amalaire ne manque pas de souligner la réaction que ces mots avaient déclanché dans son âme:

Quando hoc audivi a te, nec multum tibi dixi, nec cogitavi ex hoc tibi respondere. Nausiam duxi talem percontationem 47

«Quand j'ai entendu tes paroles je n'ai rien dit et, je n'ai pas pensé te devoir une réponse. Une pareille question m'a ennuyé»

Toutefois, déjà durant le voyage, Amalaire s'était repenti du silence et du mouvement de colère qui avait éteint une conversation qui, au contraire, pouvait se révéler enrichissante pour le maître et pour le disciple. Dans sa lettre, par conséquent, Amalaire prend appui sur cet incident pour expliquer les raisons de son comportement et surtout pour instruire Gunthard de la signification du rite eucharistique⁴⁸. Le texte qu'il produit s'avère efficace non seulement dans l'exposition doctrinale, mais surtout dans la manière de démasquer l'ingénuité et l'hypocrisie inhérentes dans le reproche du disciple⁴⁹. Gunthard, se basant sur sa pauvre expérience, a jugé l'habitude d'Amalaire d'un point de vue exclusivement extérieur, comme un signe de mépris envers le sacrement. Pour Amalaire, au contraire, pendant la célébration du rite eucharistique, ce qui compte c'est la connaissance et la préparation spirituelle des personnes qui s'apprêtent à recevoir le sacrement, plutôt que l'adhésion à certaines conventions sociales. Il est important ici de citer le passage conclusif de l'argumentation d'Amalaire, vue l'importance que ce thème aura dans les débats eucharistiques des siècles suivants⁵⁰:

Ita vero sumptum corpus Domini bona intentione, non est mihi disputandum, utrum invisibiliter assumatur in coelum, aut reservetur in corpore nostro usque in diem sepulturae, aut exhaletur in auras, aut exeat de corpore cum sanguine, aut per poros emittatur [...]. Hoc solum cavendum est, ne Iudae corde sumam illud, et ne contemptui habeatur, sed discernatur saluberrime a communibus cibis⁵¹

«Par conséquent une fois que j'ai reçu le corps de Christ avec l'âme vertueuse je n'ai pas besoin de disserter s'il sera invisiblement élevé au ciel, ou s'il restera dans notre corps jusque au jour de l'enterrement, ou s'il se dispersera dans l'air, ou s'il sortira du coprs avec le sang ou par les canaux corporels [...]. Aussi ce à quoi je dois prêter attention est de ne pas l'accueillir avec une âme mauvaise et de ne pas le déprecier, le distinguant plutôt, pour ses qualités de sauveur, de la nourriture commune»

⁴⁶ Amalarii Epistolae cit., Ep. 11, p. 263-265: Fili mi, recordatus sum percontasse ingenium tuum, quare non me cum maiore cautela custodirem, ne ilico post consumptum sacrificium spuere. Addidisti, quod non videres ceteros sacerdotes hoc facere, id est spuere post commessam eucharistiam [...]. Tu fili in redargutione tua non propter aliud ostendisti mihi tali displicere me sputo, nisi quia ceteros sacerdotes perpexisti a sputo diutius se abstinere post sacrificium [...] De altero, unde redarguisti patrem, non modo respondeo per omnia: forte dederit Dominus, ut te aliquando aliquo modo adhuc videam et loquar de eo ore ad os.

⁴⁷ Op. cit., p. 263.

⁴⁸ L. cit.: Quando hoc audivi a te, nec multum tibi dixi, nec cogitavi ex hoc tibi respondere. Nausiam duxi talem percontationem, iam in itinere degens aporiatus sum tua dilectione, ne aliqua suspicio remaneret tibi falsa in pectore, quasi ego proterve hoc agerem contra nostram religionem et neque remaneres in aliquo errore ignorantiae, idcirco potissimum, quoniam sensi te sensisse me agere contra consuetudinem religiosorum presbiterorum, malui ex itinere formare tibi animam meam, quam diutius remanere ardens ingenium tuum in suspicione inutili.

⁴⁹ Op. cit., p. 264: Tu adhuc puerulus non vidisti multos sacerdotes; forsan quos saepissime vidisti venatoribus iuncti sunt, qui solent manus lavare a recenti sanguine bubalorum suum, et hircorum, sicut et populares faciunt, quando ad communem mensam accedunt.

⁵⁰ Cf. O. CAPITANI, «Motivi di spiritualità cluniacense e realismo eucaristico in Odone di Cluny», *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medioevo*, 71 (1959), p. 1-18; Id., *Studi su Berengario di Tours*, Lecce, 1966, p. 13-30.

⁵¹ Amalarii *Ep. 11* cit., p. 265.

Les textes que nous venons d'analyser présentent quelques traits communs qui nous permettent d'évaluer quel genre de rapport s'établissaient entre l'expéditeur et le destinataire. Les deux lettres tendent à établir un lien très fort vis-à-vis de l'interlocuteur. Wala, Adalard, Elisacar et Gunthard ne sont les simples destinataires d'une missive mais ils ont eu, avec leurs paroles et avec leurs comportements, un rôle essentiel dans l'orientation des auteurs vers des choix précis de style et de développement. Cela démontre dans quelle mesure la réflexion érudite naît non seulement de la spéculation individuelle mais aussi de la confrontation avec autrui, et l'importance que les intellectuels prêtaient au contexte réel, concret, dans lequel se déroulaient ces débats. L'exemple d'Amalaire est, en ce sens, très significatif car nous voyons comment une dissertation raffinée pouvait naître d'événements d'importance minime.

L'autre aspect que nous pouvons souligner est que le lien que ce type de lettre tend à instituer ne se développe pas seulement le long d'un axe dans l'espace, en cherchant d'annuler la distance qui séparait l'auteur et le destinataire, mais se développe aussi le long d'un axe temporel. Dans les épîtres d'Agobard et d'Amalaire, la tentative de souder le hiatus temporel qui s'est créé dans un dialogue commencé *in presentia*, et ensuite conclu par la lettre, *in absentia*, me semble évidente. La minutieuse réévocation des événements et «du climat psychologique» consentent alors à rappeler à l'esprit du lecteur un contexte précis, définit dans le temps et dans l'espace, et à rendre plus authentique la sensation de continuité, temporelle et thématique, par rapport aux questions débattues.

Un troisième aspect que nous pouvons relever concerne la conscience des avantages de l'écriture épistolaire comme moment de «détachement» par rapport au dialogue en présence. Cette conscience déjà visible dans les textes d'Agobard et d'Amalaire — le premier écrit pour apaiser son agitation, le seconde après s'être repenti de l'accès de colère envers le disciple — transparaît aussi chez d'autres auteurs. Pour l'irlandais Dungal répondre à certaines questions par écrit offre la possibilité de consulter des traités idoines afin d'appuyer ses propres affirmations⁵². Pour Alcuin il est préférable, dans certaines occasions, développer un argument par lettre, plutôt qu'en présence, pour ne pas être impliqué dans des discussions sans fin⁵³. Un choix partagé aussi par Hincmar de Reims qui dans une de ses lettres déclare:

ego de mihi proposita heri questione, cuius solutionem nunc adfero, tunc domno Guntario pro tribus causis respondere non potui, videlicet quia ad revertendum iam iamque commovebatur et, quoniam plures viri sapientes in conventu consistunt, quorum quidam certant proponere, quidam autem absolvere, interdum necessitate compulsus tanta velocitate cogor verba confundere potius quam proferre, antequam alius mihi sententiam ab ipsis labiis rapiat⁵⁴

«je réponds maintenant à la question qui a été soulevée hier, et dont je n'ai pas pu donner la solution au noble Gonthier pour trois raisons. Surtout parce qu'il avait hâte de partir, et parce que quand je me retrouve à discuter avec un groupe de savants, un de ces derniers affirme une chose, pendant qu'un autre le nie, je suis pris d'une grande anxiété qui me pousse à parler rapidement, plutôt que d'exposer correctement [ma pensée], à cause de la peur que quelqu'un puisse m'enlever les mots de le bouche»

Aussi dans ce cas l'auteur choisit d'introduire son texte avec une description attentive, et presque comique, du développement initial de la discussion. Mais surtout pour Hincmar interrompre et reprendre la discussion par lettre lui permet de se soustraire à la confusion générée par un groupe

⁵² Dungali Scotti *Epistolae*, editées par E. DÜMMLER, dans *M. G. H.*, *Epistolae*, IV, *E. K. A.*, II, *Ep. 1*, p. 570-571: *Quia ergo, domine mi, huius rationis investigatio et peritia ad philosophos, hoc est phisicos, proprie et specialiter pertinet, sicut vestri continent apices, quorum libri compositiores et diligentiores quamvis mihi non suppetant [...]. Secundum simplices tamen et leves compendisosque libellos, qui inter manus sunt [...], utcumque respondebo.*

⁵³ Alcuini *Epistolae* cit., *Ep. 133*, p. 200: *et quod tantum inter familiares aures latitari velim, quia me publico magnorum doctorum iudicio praesentare non audeo.*

⁵⁴ Die Briefe des Erzbischofs Hinkmar von Reims, éditées par E. Perels, dans M. G. H., Epistolae, VIII/1, E. K. A., VI/1, München, 1985, Ep. 135, p. 81-82.

de *sapientes* qui discutent l'un contre l'autre, s'arrachant les paroles de la bouche, et lui permet de réélaborer avec calme l'argument de la dispute.

Dans le panorama de la production épistolaire de la deuxième moitié du VIIIème siècle et du IXème siècle les exemples où la rédaction d'une épître savante est mise en relation, ou même est procurée, par un événement fortuit ou par une rencontre fortuite, sont fréquents. À ces exemples, s'accompagne, comme nous l'avons vu, une attention minutieuse de l'auteur pour le rétablissement du cadre dans lequel les événements se sont déroulés. Ce besoin de décrire, de concrétiser par l'écriture, l'occasion où une certaine réflexion est née, reflète un essai de rationalisation et de partage non seulement de son propre savoir, mais aussi de ses propres expériences humaines et personnelles. La coexistence, dans l'écriture épistolaire, de la dimension savante et de celle des relations quotidiennes est due, à mon avis, à l'inspiration des gens de lettres carolingiens à réitérer dans leur textes les dynamiques de réunion et de séparation qui faisaient partie intégrante de leur vie et de leurs activités⁵⁵. Dynamiques qui d'un côté comportaient la résidence dans des centres monastiques ou diocésains, mais qui, d'un autre côté, impliquaient des moments de forte agrégation, comme les séjours à la cour, les réunions synodales, le déroulement d'activités administratives, la participation à des expéditions militaires⁵⁶. La lettre, en garantissant le dialogue à distance, et en réactualisant le contexte au cours duquel s'était déroulée une rencontre, représentait donc l'instrument avec lequel on cherchait à stabiliser une tendance au «désordre» dans le domaine des rapports humains et intellectuels. Ceci arrivait non seulement grâce au partage d'idéaux spirituels et culturels spécifiques, mais aussi parce que la lettre en tant qu'objet physique, en tant que contenant d'un message, démontrait l'existence tangible de tels liens.

Conclusions

En conclusion, nous pouvons résumer quelles sont les indications qui ressortent des textes que nous avons examinés.

Le premier élément est que, même si l'époque carolingienne n'a pas nous transmis de textes normatifs, et qu'il reste encore à démontrer l'existence d'une pédagogie de l'épistolographie⁵⁷, les auteurs ont eu, de toute façon, conscience de l'existence de la particularité qui faisait la différence entre le genre épistolaire et les autres genres littéraires. Les lettres que nous avons analysées démontrent comment, y compris dans le cadre des dialogues intellectuels, l'intérêt des auteurs carolingiens s'étendait également à la particularité qui touchait l'écriture épistolaire. Les aspects pratiques auxquels était soumise la communication épistolaire, l'adoption d'un style simple, la structuration des contenus afin de rappeler l'idée de dialogue à distance, la concision que les auteurs s'imposaient pour traiter certains thèmes, sont autant d'éléments qui démontrent le désir de préserver les critères distinctifs d'une communication épistolaire qui devait affronter des arguments de grande importance doctrinale et culturelle. Si nous prenons en compte ces données, il semble difficile de soutenir le caractère fictif des lettres érudites carolingiennes, même dans les cas où elles prenaient la forme des lettres-traités.

La conscience des auteurs carolingiens par rapport à la fonction et au statut de la lettre s'exprima aussi à travers la construction de formules à partir desquelles fut codifiée et réglée la pratique du dialogue epistolaire érudit. En étudiant certaines de ces pratiques, nous avons pu remarquer qu'à la base de leur élaboration se créait une forte osmose entre le langage épistolaire et le langage de la communication savante. Nous pouvons ainsi affirmer que les lettres érudites ne naissent pas seulement de l'exigence de communiquer, de partager des orientations intellectuelles déterminées,

⁵⁵ Cf. RICCIARDI, *L'Epistolario di Lupo di Ferrières* cit., p. 240-254 et p. 327-336. Voir aussi les considérations proposées par Donald Bullough (*Alcuin. Achievement and Reputation*, Leiden and Boston, 2004) et Jean Devisse (Hincmar. *Archevêque de Reims. 845-882*, I-III, Genève, 1975).

⁵⁶ Cf. G. TABACCO, *Il volto ecclesiastico del potere in età carolingia*, [1986], dans ID., *Sperimentazioni del potere nell'alto medioevo*, Torino, 1993, p. 165-208.

⁵⁷ Cf. C. D. Lanham, «Freshman Composition in the Early Middle Ages: Epistolography and Rhetoric before the 'ars dictaminis'», *Viator* 23 (1992), p.115-134.

mais elles sont des instruments au travers desquels les auteurs, s'adaptant ou étant en rupture avec certains paradigmes communicatifs, tentaient de définir et d'affirmer leur propre rôle dans la société. Cela démontre la nécessité, dans les études qui sont proposées d'évaluer la naissance et le développement d'un vocabulaire culturel et intellectuel à l'époque carolingienne, de prendre en compte non seulement les aspects lexicaux mais aussi les formes et les instruments au travers desquels se déroulait un certain type de communication.

L'intérêt pour l'écriture épistolaire qui se manifeste sous Charlemagne et ses successeurs peut enfin être considéré comme le résultat d'un désir de participer aux dynamiques culturelles et doctrinales, mais aussi comme une tentative d'élaborer des instruments adaptés pour rendre compte de la complexité des liens personnels et institutionnels de la société carolingienne. L'existence de relations serrées entre la sphère de l'échange culturel, la pratique du langage épistolaire et la création d'obligations personnelles qui s'étendaient dans l'espace et dans le temps, ressort dans le type de lien que les lettres instituaient entre le mandataire et le destinataire. Dans les textes d'Agobard de Lyon, d'Amalaire de Metz, nous avons pu observer l'importance que ces auteurs attachaient à l'expérience pratique, à l'échange, et parfois aux débats, avec les autres comme un moment déterminant pour la spéculation intellectuelle.